



FONCTION PUBLIQUE

# HANDICAP

## InFOs FIPHFP – 2<sup>e</sup> semestre 2022

Chaque semestre, l'UIAFP-FO (l'Union Interfédérale des Agents de la Fonction Publique FORCE OUVRIERE) vous informe sur ce qui se passe au FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique).

### Comité national

#### Actualité :

Séverine Baudoin (ministère du travail) a été nommée directrice adjointe du FIPHFP. [Marc Desjardins \(directeur du FIPHFP\) a quitté ses fonctions le 31 décembre 2022](#). C'est [Séverine Baudoin qui assurera l'intérim](#) jusqu'à la nomination du prochain directeur.

#### Evaluation :

La charte et le règlement intérieur du **comité des usagers** ont été adoptés. Son président a été désigné. Ce comité comprendra 20 personnes (12 personnes en situation de handicap et 8 référents handicap). Il se réunira 2 à 4 fois par an pour recenser les retours d'expérience des usagers du FIPHFP et formuler des propositions d'amélioration des services du fonds.

**FO a voté contre la création de ce comité : les organisations syndicales sont représentatives des usagers. En outre, il n'y a aucune visibilité sur son coût financier.**

#### Finances :

**Le budget rectificatif pour 2022** a été adopté. Il prend notamment en compte la valorisation du point d'indice de la Fonction Publique (4,85€ depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022), la baisse de l'enveloppe des interventions (moins de projets en nombre et en montant)...

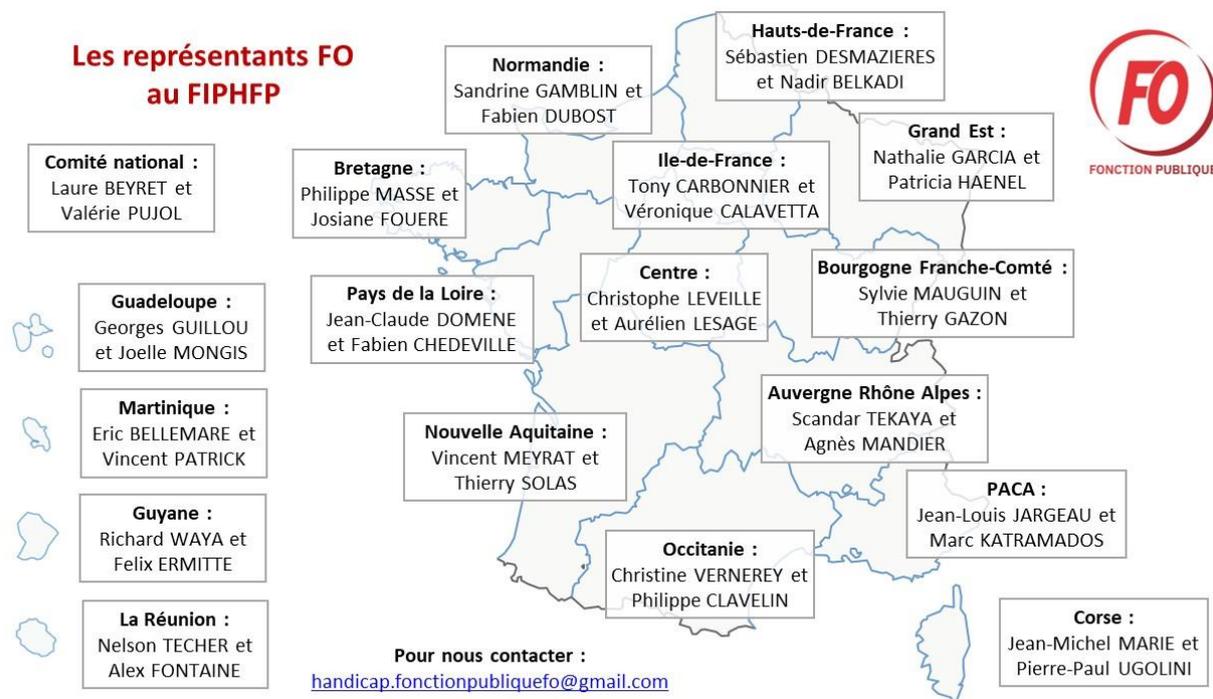
**Le budget initial pour 2023** a été approuvé à l'unanimité. Il permet de financer 11 emplois temps plein travaillés. Les recettes sont estimées à 1,45 million d'euros. Le résultat budgétaire serait déficitaire de 4,8 millions d'euros.

**FO a voté pour ces budgets qui prennent en compte les mesures de revalorisation RH et maintiennent les effectifs au sein de la Caisse des Dépôts pour faire vivre le FIPHFP. Elle rappelle son attachement à ce que les moyens humains soient renforcés et que les modalités de financement soient revues afin d'apporter des ressources supplémentaires au fonds.**

Concernant **les recouvrements**, au 31 décembre 2021, les restes à recouvrer (RAR) sur contributions s'élèvent à 16,33 millions d'euros. Au 30 novembre 2022, les recettes s'élèvent à 153 millions d'euros (sous réserve du paiement du ministère de l'EN).

La Caisse des Dépôts a renforcé ses contrôles sur les déclarations faites par les employeurs durant la campagne de déclaration. Un **groupe de travail pour « évaluer la méthodologie des contrôles »** a été créé.

Un **système informatique** concernant la dématérialisation des saisies et des justificatifs des déclarations faites par les employeurs devrait être opérationnel à la fin de l'année 2023. Cela coûtera 7,3 millions d'euros.



### Interventions :

Le comité national a examiné et adopté **6 renouvellements de conventions** pour 2023-2025 avec :

- Le Château de Versailles (taux d'emploi de 7,5% ; médiation animale ; café joyeux ; recours à des ESAT...)
- La Première ministre (taux d'emploi de 4,24% ; titularisation d'apprentis ; 379 formations d'agents handicapés...)
- L'EPNAK (Etablissement Public National Antoine Koenigswarter) (taux d'emploi de presque 7% ; structures mixant salariés du privé et agents de la FPH ; kits FALC...)
- La DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) (taux d'emploi visé de 6% contre 5,32% actuellement ; développement de l'accessibilité numérique ; financement employeur important ; difficultés de recrutements car postes très techniques...),
- Le Ministère de la Transition Ecologique (taux d'emploi de 8% ; mise en place du dispositif d'accès aux corps supérieurs ; protocole d'accord avec les organisations syndicales sur la politique handicap...)
- Le Ministère de l'Intérieur (taux d'emploi d'un peu moins de 4% ; aménagement des postes de travail pour le télétravail ; formation certifiante pour les correspondants handicap envisagée...)

### Partenariat et communication :

**5 conventions de partenariat** ont notamment été analysées :

- *Formation des référents handicap avec l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique)* qui n'est pas diplômante mais qui sera proposée via Mentor

- *Messidor – Job coaching – Inclusio* dont l'enjeu est d'épauler les employeurs et les agents en situation de handicap psychique
- *Club house* qui veut accompagner des personnes ayant un handicap psychique en leur donnant accès à des ateliers et des formations
- *Travail et cancer du sein dans les collectivités territoriales* qui a pour objectif de faire un état des lieux puis de proposer des livrables pour aménager les postes des agents concernés par ce sujet.
- *Cookinum* qui souhaite accompagner à la numérisation des formations en CFA, lycées professionnels... des métiers de la restauration.

Le **conseil scientifique** est en train de rédiger un ouvrage sur le handicap invisible.

Dans le cadre du **partenariat FIPHFP – AGEFIPH**, la convention cadre 2020-2022 fera l'objet d'une évaluation. Reste à approfondir notamment la convergence des aides (certaines prestations étant plus avantageuses au FIPHFP qu'à l'AGEFIPH) et la digitalisation de sollicitation de certaines aides comme les PAS (Prestations d'Appuis Spécifiques). La convention 2023-2027 d'objectifs avec Pôle Emploi est en cours d'élaboration.

### Accessibilité numérique :

La **création d'une formation (DIU) sur l'accessibilité numérique** est portée par les universités de La Réunion et de Bordeaux. Elle comprend 5 Unités d'Enseignement d'une vingtaine d'heures chacune.

## Comités locaux

Cette mandature se termine sans que l'ensemble des comités locaux aient été installés... Voici l'activité du **comité local de Guadeloupe** qui a étudié un conventionnement avec le CHU de Guadeloupe (adopté) pour 2023-2025. Cette structure a un taux d'emploi direct (TED) de 4,07% en 2020 et se fixe d'atteindre un taux de 5,50%. Elle participera financièrement à hauteur de 66% pour notamment favoriser le reclassement et la reconversion des personnes déclarées inaptes.

## Actualités

Ce qui change sur la période pour les agents en situation de handicap dans la fonction publique :

**Le 4 juillet 2022**, [Jean-Christophe COMBE est nommé en remplacement de Damien ABAD comme ministre des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées. Geneviève DARRIEUSSECQ est nommée ministre déléguée aux personnes handicapées](#)

**Le 5 juillet 2022**, la défenseure des droits a publié son [Rapport annuel d'activité pour l'année 2021](#). Le handicap reste la première cause de discrimination en France pour la 5<sup>e</sup> année consécutive.

**Le 23 juillet 2022**, est paru au JO le [Décret n°2022-1037 du 22 juillet 2022 relatif au congé de proche aidant et à l'allocation journalière du proche aidant](#). La liste des bénéficiaires est élargie en supprimant la référence à « la particulière gravité » du handicap ou de la perte d'autonomie de la personne aidée.

**FORCE OUVRIERE apporte tout son soutien aux agents proches aidants et défend pour eux des aides revalorisées, un temps partiel payé à temps plein, le bénéfice de jours d'absence, une simplification des démarches administratives...**

**Le 17 août 2022**, la publication de la [Loi n°2022-1158 du 16 août 2022 portant diverses mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat \(article 9\)](#), prévoit l'augmentation de l'AAH à 956,65€ par mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 ainsi que sa déconjugalisation à venir (date qui doit être fixée par décret).

**Si FORCE OUVRIERE se félicite que la déconjugalisation de l'AAH soit enfin actée, elle regrette que l'augmentation de l'AAH ne soit pas à hauteur du SMIC** (qui était de 1329,05€ net par mois au 1<sup>er</sup> août 2022).

**Le 6 octobre 2022**, a eu lieu [le CIH \(Comité Interministériel du Handicap\)](#). Il fait un état des lieux des engagements pris par le gouvernement en matière de handicap et a pour visée la CNH (Conférence Nationale du Handicap) qui aura lieu au printemps 2023. La Première ministre a confirmé le lancement, avec le service d'information du gouvernement, d'un schéma directeur 2022-2024 pour une accessibilité de la communication publique et gouvernementale. Ce schéma a fait l'objet [d'une charte listant les règles de bonne pratique](#). Parallèlement, une [circulaire interministérielle relative à la mise en œuvre de la politique interministérielle pour l'inclusion des personnes handicapées](#) est parue : elle instaure notamment la désignation d'un haut fonctionnaire au handicap dans chaque ministère, mais aussi la nomination d'un délégué interministériel à l'accessibilité.

**Le 16 novembre 2022**, à l'occasion de la semaine européenne du handicap, [le ministre de la Transformation et de la Fonction Publique a indiqué vouloir renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap](#) : reconnaissance des missions de référent handicap, augmentation du nombre d'apprentis, aménagement de postes...

**Le 21 novembre 2022**, le FIPHFP a publié [sa nouvelle vidéo institutionnelle](#) décrivant son action et ses missions.

**Le 13 décembre 2022** a été voté un [Rapport sur l'égalité des droits des personnes handicapées au Parlement européen](#). Il s'agit d'une liste de 91 recommandations et non d'un texte législatif qui a donc une portée incitative mais non obligatoire.

**Le 17 décembre 2022**, paraissait le [Décret n°2022-1578 du 16 décembre 2022 instituant un délégué interministériel à l'accessibilité](#). Création annoncée en octobre par la Première ministre, ce poste consiste à développer l'accessibilité bâtementaire, numérique, communicationnelle...

#### **Evénements :**

**Du 14 au 20 novembre 2022** : [SEEPH \(Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées\) et Duo Day \(18 novembre\)](#)

**3 décembre 2022** : [Journée internationale des droits des personnes handicapées](#)

**17 novembre 2022** : [Journée nationale travail et handicap FO](#) sur le thème des retraites et de l'inaptitude

#### **A venir... :**

**Du 1<sup>er</sup> février au 30 avril 2023** : [Campagne de déclaration annuelle d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés](#)

**Le 10 juin 2023** : [Nuit du handicap](#)